



ORDRE PROFESSIONNEL
DES SEXOLOGUES
DU QUÉBEC

RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE
MARS 2020

| Parties et n° dossier | Nature de la plainte | P : proc. du plaignant I : proc. de l'intimé | Conseil | Nature de l'audition | Dates de l'audience, heure et lieu |
|--|---|--|---|--|--|
| <i>Francis Laroche,</i> <i>sexologue et syndic adjoint</i> Plaignant c. <i>Alain Gariépy,</i> <i>sexologue</i> Intimé N° 48-18-0002 | Défaut de collaborer de façon adéquate à l'enquête du syndic adjoint (art. 67 <i>Code de déontologie</i> et art. 59.2, 114 et 122 <i>Code des professions</i>) | P : M ^e Manon Lavoie, avocate I : | M ^e Nathalie Lelièvre, avocate, présidente Éric Charland, sexologue, membre Annie Fournier, sexologue, membre | Audition sur culpabilité (reportée) | Les 19 et 20 mars 2020, à 9 h 30, à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec au 255, boulevard Crémazie Est, bureau 800, à Montréal. |